

COLLÈGE



REUNION INFORMATION PARENTS 3 EME 2024

- 1. LE BREVET**
- 2. LE STAGE**
- 3. L'ORIENTATION**

LE BREVET



Dès la rentrée, chaque élève doit vérifier qu'il a une pièce d'identité valide pour juin de l'année suivante. Ce document est indispensable pour se présenter aux épreuves du DNB !

POUR OBTENIR LE DNB, IL Y A 3 ETAPES :

LE CONTROLE CONTINU - TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Chaque résultat d'évaluation réalisée **dans toutes les matières** est reporté dans le livret de compétences (sur Pronote). En fin de 3°, ce sont les compétences du cycle 4 qu'il faut valider dans 8 composantes.

→ C'est ce qu'on appelle le contrôle continu.

Domaines	Évaluations	Σ Niveau de maîtrise				
D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit				✓		
D1.2 - Langues étrangères et régionales					✓	
D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques						✓
D1.4 - Langage des arts et du corps				✓		
D2 - Les méthodes et outils pour apprendre					✓	
D3 - La formation de la personne et du citoyen					✓	
D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques					✓	
D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine					✓	

- 1 maîtrise insuffisante = 10 points → couleur orange sur Pronote
- 1 maîtrise fragile = 25 points → couleur jaune sur Pronote
- 1 maîtrise satisfaisante = 40 points → couleur verte sur Pronote
- 1 très bonne maîtrise = 50 points → couleur vert foncé sur Pronote

400 points

L'ÉPREUVE ORALE – AU COURS DU 3^o TRIMESTRE

- Une épreuve orale a lieu au cours du 3^o trimestre pour **évaluer la qualité de l'expression orale** de l'élève. L'élève présente un projet mené au collège.
- L'épreuve est organisée au collège par le collège. **100 points**



L'oral se déroule en deux temps :

- **un exposé (5 minutes)**
- **suivi d'un entretien avec le jury (10 minutes).**

Sont évaluées :

- **Maîtrise de l'expression orale (50 points)**
- **Maîtrise du sujet présenté (50 points)**

Nom du candidat : SUJET : Langue vivante :	DNB PARCOURS : <input type="checkbox"/> Avenir <input type="checkbox"/> Artistique et culturel <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Citoyenneté
--	---

	Thématique	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Maitrise très satisfaisante	Pts
O R A L	Présentation et posture	Attitude désinvolte, « panique » due au stress, lecture sans apport de son exposé. (0-2 pts)	Attitude malaisée, gêne importante, corps empêtré, trop attaché aux notes. (3-5 pts)	Attitude et tenue correcte malgré une gêne légère, sait se détacher des notes éventuelles. (6-7 pts)	Présentation aisée et dynamique, bonne gestion de l'espace. (8-10 pts)	/10
	Expression et placement de la voix	Prise de parole insuffisante, voix peu audible ou compréhensible. (0-2 pts)	Beaucoup d'hésitations mais voix audible et compréhensible. (3-5 pts)	Voix claire et compréhensible malgré quelques hésitations. (6-7 pts)	Voix claire et compréhensible avec assurance. (8-10 pts)	/10
	Gestion du temps (environ 5 minutes)	Faible débit, parle très peu, (1-2 minutes) avec difficulté et nombreux silences. (0-2 pts)	Débit trop rapide (2-3 minutes) et incomplet. (3-5 pts)	Débit correct (3-4 minutes) OU temps dépassé, exposé interrompu. (6-7 pts)	Débit continu et maîtrisé (4-6 minutes). (8-10 pts)	/10
	Entretien avec le jury	Aucune réponse aux questions du jury ou seulement des mots épars, sans phrases. (0-5 pts)	Réponses à quelques questions, phrases peu construites. (6-11 pts)	Réponses à la majorité des questions avec des phrases construites et cohérentes. (12-15 pts)	Échange construit avec le jury, bonne interaction et phrases bien construites. (16-20 pts)	/20
S U J E T	Organisation de l'exposé et plan	Structure très insuffisante, pas de plan. (0-4 pts)	Peu structuré, ni introduction, ni conclusion mais parties distinctes. (5-8 pts)	Structuré, respect d'un plan mais qui reste trop scolaire. (9-12 pts)	Structure très détaillée avec problématique, transitions et ouverture du sujet. (13-15 pts)	/15
	Avis personnel et justifications	Aucun avis personnel exprimé. (0-2 pts)	Essaye de donner un avis sans comparaison ni critique. (3-5 pts)	Exprime un avis sans esprit critique. (6-7 pts)	Exprime un avis critique et argumenté. (8-10 pts)	/10
	Qualité de la démarche de recherche	Très peu de contenu (0-2 pts)	Contenu superficiel (3-5 pts)	Contenu pertinent. (6-7 pts)	Contenu exhaustif et approfondi. (8-10 pts)	/10
	Employer un vocabulaire précis et technique	Pauvre ou très insuffisant. (0-4 pts)	Peu étendu et imprécis. (5-8 pts)	Correct, principaux termes techniques compris et utilisés. (9-12 pts)	Précis et varié, très bonne utilisation des termes techniques. (13-15 pts)	/15

Commentaires :	Signatures du jury :	Bonus Langue étrangère : / 10 Total : / 100
---	---	--

LES EPREUVES ECRITES - FIN JUIN

Au contrôle continu, s'ajoutent 4 épreuves écrites.

1. Français	2. Mathématiques	3. Histoire, Géographie et Enseignement Moral et Civique	4. Sciences
3 heures	2 heures	2 heures	1 heure
<p>A partir d'un extrait de texte littéraire et éventuellement d'une image, évaluation des compétences linguistiques (grammaire - dont réécriture-, lexique...) et des compétences de compréhension et d'interprétation</p> <p>+ dictée</p> <p>+ rédaction</p>	<p>Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et dont un exercice d'informatique.</p>	<p>Analyse et compréhension de documents</p> <p>+ utilisation des repères historiques et géographiques</p> <p>+ mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique</p>	<p>2 disciplines sur les 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - physique-chimie - sciences de la vie et de la Terre - technologie <hr/> <p>Un tirage au sort a lieu environ 1 mois avant l'épreuve et les élèves sont prévenus par le collègue.</p>

300 points

L'examen, sur **800 points**, se compose de deux parties :

- **Le contrôle continu** sur 400 points (moyenne des résultats obtenus dans l'année par les évaluations).
- **L'examen final** sur 400 points.

L'élève est reçu s'il obtient **400 points sur les 800** et obtient la mention :

Assez bien (à partir 480 points)

Bien (à partir de 560 points)

Très bien (à partir de 640 points)

➤ **Brevet blanc écrit n°1 :**

- le mardi 18 et mercredi 19 juin 2024

➤ **Brevet blanc écrit n°2 :**

- le jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024

➤ **L'oral blanc n°1 se déroulera la semaine du 26 août au 30 septembre 2024**

➤ **L'oral blanc n° 2 se déroulera le mercredi 23 octobre 2024**

➤ **Épreuves du brevet :**

Épreuve orale : mercredi 20 novembre 2024

Épreuves écrites : jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2024

➤ Les certifications



Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 2



LE STAGE D'OBSERVATION

- Découvrir le monde du travail
- Partager le quotidien de professionnels
- Bénéficier d'une expérience concrète

- D'une durée de 5 jours, il est obligatoire pour tous les élèves.
- Une convention obligatoire
- Une visite d'un tuteur
- Un rapport de stage qui est évalué

- ATTENTION ! C'est l'élève qui trouve son lieu de stage !**

➤ **3 PMET**

3PMET : stage N°1 : du 25 au 29 mars 2024

3PMET : stage n°2 : du 15 au 19 avril 2024

3PMET : stage n°3 : du 29 juillet au 2 août 2024

3PMET : stage n°4 : du 19 au 23 août 2024

➤ **3ème Générale**

3A : du 1er au 5 juillet 2024

3B : du 8 au 12 juillet 2024

3C : du 15 au 19 juillet 2024

➤ **Stage en gendarmerie**

L'ORIENTATION

Février à mai



1
Le temps de la réflexion

Réflexion sur ses projets et centres d'intérêts

Entretiens avec la conseillère d'orientation et les enseignants

Dialogue avec la famille

Juin à août



2
Le temps du dialogue

Travail de **recherches** avec la famille : porte ouvertes / mini-stage

Création du compte Educonnect pour le choix d'orientation

Entretiens avec la conseillère d'orientation et les enseignants

Dialogue avec la famille

septembre à novembre



3
Le temps du choix

Validation du choix d'orientation provisoire sur Educonnect

Avis du conseil de classe du 2^{ème} trimestre

Consultation de l'avis du conseil de classe

Finaliser ses choix

Mi-mai :
Saisie du choix définitif + dérogations si nécessaire

Novembre / Décembre

4
Le temps de l'affectation et de l'inscription

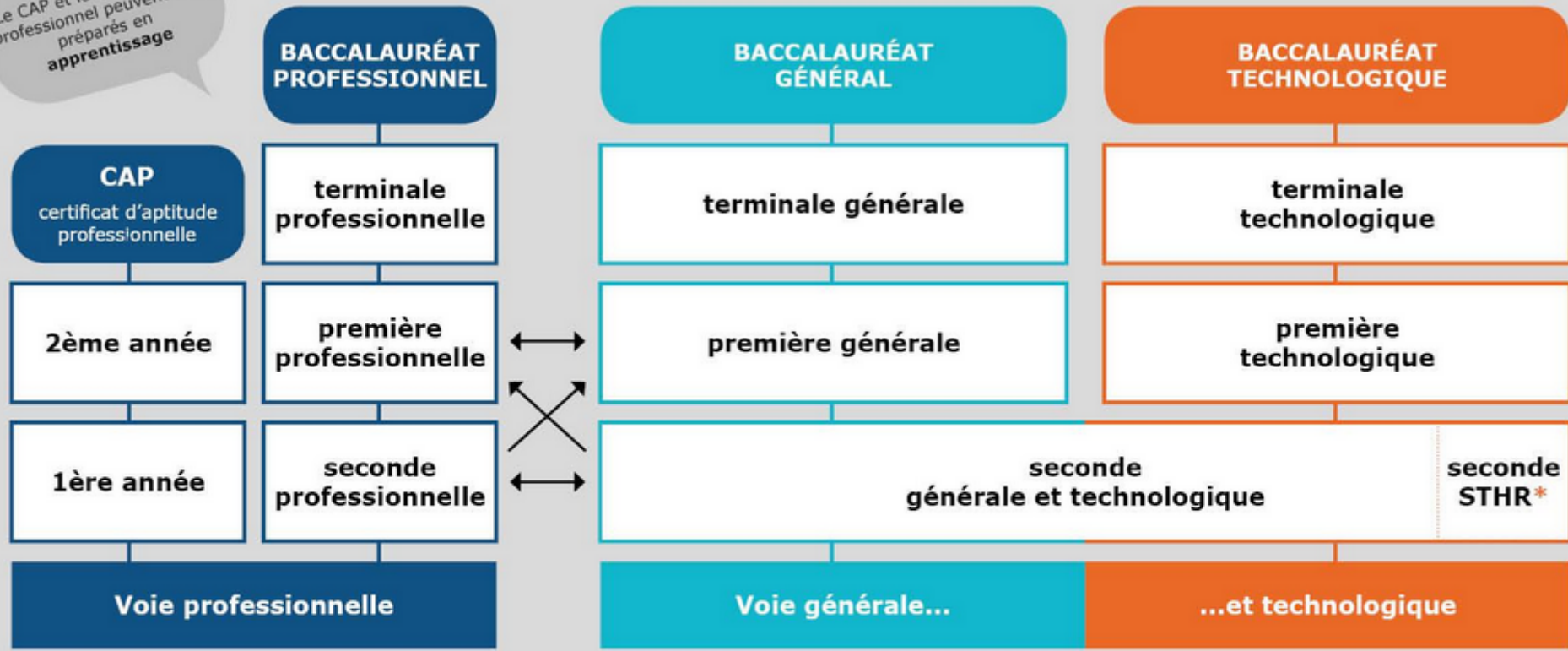
Avis de la proposition du conseil de classe 3^{ème} trimestre

Consultation de l'avis du conseil de classe (possibilité de faire appel)

Affectation vers une filière

Inscription dans la formation obtenue

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

*STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

ORIENTATION

L'élève et sa famille font des **vœux d'orientation** qui sont examinés en conseil de classe.

C'est le chef d'établissement qui acte au final la **décision d'orientation**.

La décision d'orientation porte sur le passage en :

- 2^{de} générale et technologique,
- 2^{de} professionnelle,
- 1^{ère} année de CAP.

En cas de désaccord avec la demande des représentants légaux de l'élève, ceux-ci rencontrent obligatoirement le chef d'établissement puis, en cas de désaccord persistant, ils peuvent faire appel de la décision devant la commission départementale d'appel.

AFFECTATION

En cohérence avec la décision d'orientation, la **demande d'affectation** dans une formation d'accueil appartient à la famille qui formule des souhaits de spécialité (voie professionnelle) ou d'enseignements optionnels (voie générale et technologique).

L'affectation dans un établissement public de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture se fait en fonction d'un barème et des capacités d'accueil.

Pour les inscriptions dans l'enseignement privé et l'apprentissage, les familles doivent prendre contact avec les établissements concernés.

Si l'élève n'obtient aucun de ses vœux, la famille doit prendre contact avec l'établissement d'origine pour envisager une solution. La **décision d'affectation** est prise par l'Inspecteur d'académie.

Formation	Capacité	Nb voeux 1	Taux de pression
2NDPRO ACC.SOINS-SERV.PERS. 2NDE COMMUNE	30	68	226,7%
2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM	15	15	100,0%
2NDPRO MET.GEST.ADM.,TRA.&LOG.2NDE COMM.	30	11	36,7%

Yamile NotterPsyEN EDO
CIO de la Nouvelle-Calédonie/
Antenne de Poindimié
Lycée Antoine KELA
Tél : 42.32.01 Mob : 78.59.64
cio.poindimie@ac-noumea.nc

Devoirs faits

Harcèlement

Evaluation établissement.